



Direction générale
Bureau du directeur général adjoint
Urbanisme, mobilité et infrastructures
275, rue Notre-Dame Est
3e étage – bureau 03.123
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Destinataire: Monsieur Benoit Dagenais, directeur général

Expéditeur : Claude Carette, directeur général adjoint - Urbanisme, mobilité et infrastructures

Copie conforme : Mme Brigitte Grandmaison, directrice générale adjointe - Services de proximité
Mme Lucie Careau, directrice Service de l'urbanisme et de la mobilité

Date : Le 10 novembre 2025

Objet : Réseau cyclable – Audits correctifs et préventifs

Contexte

En expansion depuis 2009, le réseau cyclable de Montréal totalise aujourd’hui plus de 1000 km et comprend divers types d’aménagement. Plus spécifiquement depuis l’adoption du cadre de planification « Montréal, ville cyclable » en septembre 2017, des investissements importants ont été réalisés pour accroître la part modale du vélo et intégrer ses besoins dans l’ensemble des projets de réaménagement urbain. Cette démarche s’inscrit par ailleurs dans une vision globale de la mobilité, où le réseau cyclable devient plus accessible, inclusif et sécuritaire.

Le Service de l’urbanisme et de la mobilité (SUM) en collaboration avec les arrondissements est responsable d’encadrer cette transformation. Il conçoit et planifie les projets en s’inspirant des meilleures pratiques dans une perspective de réduire à zéro le nombre de décès et de blessures graves causés par une collision routière ([Vision Zéro](#)).

Aucun audit de sécurité n’a été réalisé à proprement parler pour l’ensemble du réseau. Toutefois, diverses mesures d’enquête, de correction et de prévention ont été mises en œuvre. En particulier, une collaboration entre le Service de l’urbanisme et de la mobilité (SUM) et le Bureau de l’Ombudsman de Montréal (OdM) s’est établie en vue d’une vigie plus globale, notamment depuis le déploiement des premières voies cyclables permanentes du réseau structurant, tel que le Réseau express vélo (REV), ainsi que dans le contexte du déploiement temporaire de plusieurs Voies actives sécuritaires (VAS) lors de la pandémie de 2020.

Voies cyclables en exploitation - Audits, enquêtes et mesures correctives

Les projets de réaménagement urbain du SUM, incluant le réseau cyclable, peuvent effectivement être soumis à des audits, comme à des enquêtes du OdM initiées pour donner suite aux plaintes citoyennes. Ces rapports d'enquête concernant la sécurité des aménagements comme le REV Saint-Antoine, les VAS ou des débarcadères d'autobus sont répertoriés sur le [site internet](#) de l'Ombudsman de Montréal. Ces rapports font également état des mesures correctives adoptées par les équipes municipales pour donner suite aux enquêtes. En parallèle, le SUM assure une veille du bon fonctionnement des nouveaux aménagements cyclables sur une période déterminée et l'historique des accidents.

S'ajoutent à cette veille, les analyses spécifiques d'une équipe postcollision mortelle (EPCM), qui impliquent des visites de terrain systématiques et des recommandations ciblées lors des collisions mortelles. Depuis 2018, 130 visites ont été effectuées sur la base des accidents observés, avec un taux de 65% pour la réalisation des recommandations. D'autre part, la [carte interactive](#) Vision Zéro et les analyses permettent de prioriser les interventions de sécurité.

Au-delà de ces éléments, [l'annexe 1](#) inclue des exemples d'éléments additionnels plus spécifiques et [l'annexe 2](#) fait état de rapport produit par le OdM en collaboration avec le SUM et les autres unités de la Ville.

Voies cyclables en conception - Outils d'aide à la décision, à la prévention et à l'amélioration

Par ailleurs, le SUM met en place des mécanismes de vigie, d'évaluation et de rétroaction. Ces outils incluent plusieurs guides, dont le *Guide d'aménagement durable des rues de Montréal*, accessible à tous les partenaires via le [répertoire des pratiques](#) d'aménagement. Les équipes municipales s'appuient également sur des références externes telles que les normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), les guides de NACTO, TAC/ATC et Vélo Québec. Des logiciels spécialisés comme SYNCHRO, VISTRO, Autoturn et SASMi sont utilisés pour la modélisation et la conception des aménagements. Enfin, des aide-mémoires, des listes de vérification et des notes techniques viennent encadrer les choix d'aménagement et assurer le contrôle de la qualité.

La participation citoyenne et la gouvernance collaborative sont au cœur de la démarche du SUM. Des consultations sont organisées, notamment via le portail [Réalisons Montréal](#), et une collaboration étroite est favorisée avec les parties prenantes. Les [rapports](#) de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et d'autres instances permettent aussi d'intégrer les préoccupations citoyennes dans les projets. Enfin, le SUM pratique l'amélioration continue, fondée sur l'apprentissage par l'expérience, la veille internationale et la formation des experts. La transparence et la reddition de comptes sont des principes fondamentaux qui guident l'ensemble de nos interventions.

[L'annexe 3](#) liste les principaux documents, outils et guides utilisés pour analyser et assurer la sécurité de nos aménagements cyclables.

Annexe 1 – Exemples de rapports d’audit, d’évaluation et de suivi du SUM

- Suivi de sécurité des VAS (Produit par l'EPCM au SUM) [*Annexe 1.01*]
- Veille des accidents ([Carte interactive Vision Zéro](#))
- Avis technique - Bonification de la Route verte sur la rue Notre-Dame à Montréal (Produit par Vélo-Québec) [*Annexe 1.11*]
- Audit de sécurité - Rue Bellechasse pour le centre de transport (Produit par le SUM) [*Annexe 1.12*]
- PUM2050 - [Rapport de l'OCPM](#)
- Séances d’information publiques
 - o Exemple Henri-Bourassa : [Projet Henri-Bourassa | Ville de Montréal](#)
 - o Exemple Christophe-Colomb : [Avenue Christophe-Colomb : aménagement de voies cyclables | Ville de Montréal](#)
- Liste de questions / réponses
 - o Exemple Henri-Bourassa : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/questions_et_reponses_seance_dinfo_26_mai_2022.pdf
 - o Exemple Christophe-Colomb : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/qr_seance_dinfo_voies_cyclables_christophe-colomb_22_mars_2023.pdf

Annexe 2 – Rapports de l’OdM

- Rapport annuel 2024 de l’Ombudsman : [OdM_RapportAnnuel2024.pdf](#)
- Portail de OdM concernant les réaménagements urbains : [Les réaménagements urbains : Où en est-on?](#)
- OMBUD PR2020-0001 : [Rapport concernant des aménagements urbains réalisés en 2020 - Mobilité pour tous en temps de crise et après](#) (décembre 2020)

Annexe 3 – Exemples d’outils d’aide à la conception

Guides internes

Il s’agit de documents structurants qui définissent les principes et les standards propres à nos façons de faire, tels que :

- [Répertoire des pratiques d’aménagement de la rue](#) :
- Outils de vérification et de conception :
 - [Liste de vérification en accessibilité universelle](#)
 - [Dégagement visuel minimal aux intersections](#)
 - [Hauteur des plantations](#)
 - [Largeur de voies](#)
 - [Validation des virages et applications](#)
- [Plan d'action Vision Zéro](#)
- [Lignes directrices de conception pour les aménagements cyclables sur rues](#)
- [Guide d’aménagement durable des rues de Montréal](#)
- [Fascicule 5 - Aménagements piétons universellement accessibles](#)
- Guide des signaux sonores [Annexe 3.01]
- Guide de conception des feux de circulation pour piétons [Annexe 3.02]
- Guide de conception des feux de circulation pour cyclistes [Annexe 3.03]

Guides externes

- [Recommandation de NACTO](#)
- [Guide d’aménagement TAC/ATC](#)
- [Normes du MTMD – Tome I à VIII de conception routière](#)
- [Manual on Uniform Traffic Control Devices for Streets and Highways](#)
- [Guide d’aménagement de Vélo Québec](#)